

APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS/Start-up au Service du Développement Durable

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La République du Congo a une population estimée en 2018 à environ 5 203 073 habitants dont 51 % femmes. La majorité de la population est jeune 60% et selon les estimations 47,7 % ont moins de 20 ans.

L'afflux de jeunes sur le marché du travail du fait de l'urbanisation croissante, crée une forte demande d'emplois. En effet 61,8 % des Congolais vivent en milieu urbain, essentiellement dans les agglomérations de Brazzaville et de Pointe-Noire. La pauvreté et les inégalités économiques constituent des défis importants face à la compétitivité du marché du travail et du développement humain durable. Avec une population très jeune, la question de l'emploi, de l'entrepreneuriat des jeunes reste un défi, mais en même temps une opportunité car la jeunesse congolaise constitue l'un des plus grands atouts pour le développement du pays.

C'est pour capitaliser sur cette opportunité que constitue la jeunesse et pour promouvoir cet esprit d'entrepreneuriat et l'innovation que le PNUD Congo lance un appel à projets pour soutenir les jeunes entrepreneurs et innovateurs porteurs de solutions locales durables contribuant aux efforts de lutte contre la pauvreté.

II. QUE VOULONS-NOUS ?

- 1) Promouvoir des solutions innovantes et pragmatiques contribuant efficacement et durablement aux efforts de lutte contre la pauvreté au Congo,
- 2) Encourager les jeunes innovateurs et porteurs de solutions locales durables (e.g. : start-ups) à développer leurs idées de projets et les mettre au service du développement durable et plus particulièrement de la réduction de la pauvreté et contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable et l'ODD 1 en particulier à l'horizon 2030.

III. QUI PEUT PARTICIPER ?

- Jeunes promoteurs de Start-up ou entrepreneurs souhaitant promouvoir et concrétiser ses idées novatrices en vue de lutter contre la pauvreté ;
- Solutions pouvant justifier d'au moins un an d'existence ;
- Avoir un business Plan pour une idée ou un nouveau projet.

IV- LES DOMAINES CIBLES

- Nouvelles Technologies ;
- Agroalimentaire ;
- Artisanat.
- Energie renouvelable (Energie)
- Gestion des déchets
- Innovations contribuant clairement à l'avancement vers un des ODD.

V- QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION ?

- Les projets seront sélectionnés par leur pertinence et leur capacité à vite se réaliser dans les 12 mois
- Le projet soumis aide à multiplier les capacités de la Start-up de façon mesurable
- Le projet soumis à effet d'entraînement sur les autres start-ups pour la valorisation des solutions locales capables d'améliorer rapidement le quotidien des populations congolaises.

Les initiatives innovantes, portées par des jeunes femmes entrepreneurs sont vivement encouragées.

VI- QUE PREVOIT LES PRIX DU CONCOURS ?

- Une subvention pour contribuer à faire avancer le projet à hauteur de \$5,000 ;
- Un encadrement par coaching-Formation

V-COMMENT PRESENTER VOTRE PROPOSITION ?

La proposition en réponse à cet appel sera constituée des éléments suivants

- Une Présentation synthétique du Projet de 1500 à 2000 caractères ;
- Une Copie du document attestant de l'existence légale au Congo de la startup : attestation d'immatriculation ou document équivalent ;

VI-CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

a) Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Les projets seront sélectionnés par leur pertinence et leur capacité à vite se réaliser dans les 12 mois
- Le projet soumis aide à multiplier les capacités de la Start-up de façon mesurable
- Le projet soumis à effet d'entraînement sur les autres start-ups pour la valorisation des solutions locales capables d'améliorer rapidement le quotidien des populations congolaises.



Résumé des formulaires d'évaluation des offres techniques		Coefficient du score	Points à obtenir
1.	Expériences similaires antérieures	30 %	30
2.	Note de cadrage/Méthodologie	40 %	40
3.	Calendrier de livraison des produits	30 %	30
Total			100

L'évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d'évaluations soulignés ci-dessous, et la start up qui obtient le meilleur score technique est choisie.

VII- PROCÉDURE DE SÉLECTION :

Le PNUD examine les offres en cinq étapes : i) Détermination de l'éligibilité ; ii) examen technique des offres éligibles ; iii) notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d'évaluation soulignés dans la section précédente afin d'identifier l'offre la mieux classée ; iv) éclaircissements (le cas échéant) avec l'offre la mieux classée ; et v) signature de l'Accord avec la partie responsable

Les propositions seront évaluées par un comité d'experts mis en place par le PNUD et seuls les candidats sélectionnés, seront recontactés

VIII- PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les starts up prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l'offre.

Les starts up doivent soumettre leur offre dans une enveloppe adressée à :

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

- **Angle avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/Rue Behagle, Brazzaville**
- **Nombre de copies : 2**

Les dossiers de candidatures devront portés la mention "**Concours des Start-ups au Service du Développement Durable**"

La proposition en réponse à cet appel sera constituée des éléments suivants :

- Une Présentation synthétique du Projet de 1500 à 2000 caractères ;
- Une Copie du document attestant de l'existence légale au Congo de la startup : attestation d'immatriculation ou document équivalent ;

IX- DATE LIMITE DE SOUMISSION

Les offres, ainsi que les documents qui les accompagnent, doivent être soumis avant le **15 novembre 2019 à 17h30**

NB : Les propositions qui seront envoyées après la date du 15 novembre 2019, ne seront pas considérées.

Calendrier estimé de la compétition

Vous trouverez ci-dessous un calendrier estimé relatif à ce présent appel d'offres.

06 Novembre 2019 : L'appel d'offres est en ligne (mpn.procurement.org)

15 novembre 2019 : Date limite pour la soumission des offres par les starts up au titre du présent appel.

18 novembre 2019 : L'évaluation et la procédure de sélection ont lieu.

19 novembre 2019 : Les candidats sélectionnés sont notifiés.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l'obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l'identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu'envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD. (Voir http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP_Anti-fraud_Policy_French_FINAL.pdf et <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/> pour une description complète des politiques)

Lors de la réponse au présent appel d'offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils considèrent en tout temps les intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les soumissionnaires dont il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit d'intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d'intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l'un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse ou de l'estimation des coûts, et d'autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; ou

*Il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l'interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d'intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD quant à l'existence, ou non, de ce conflit.